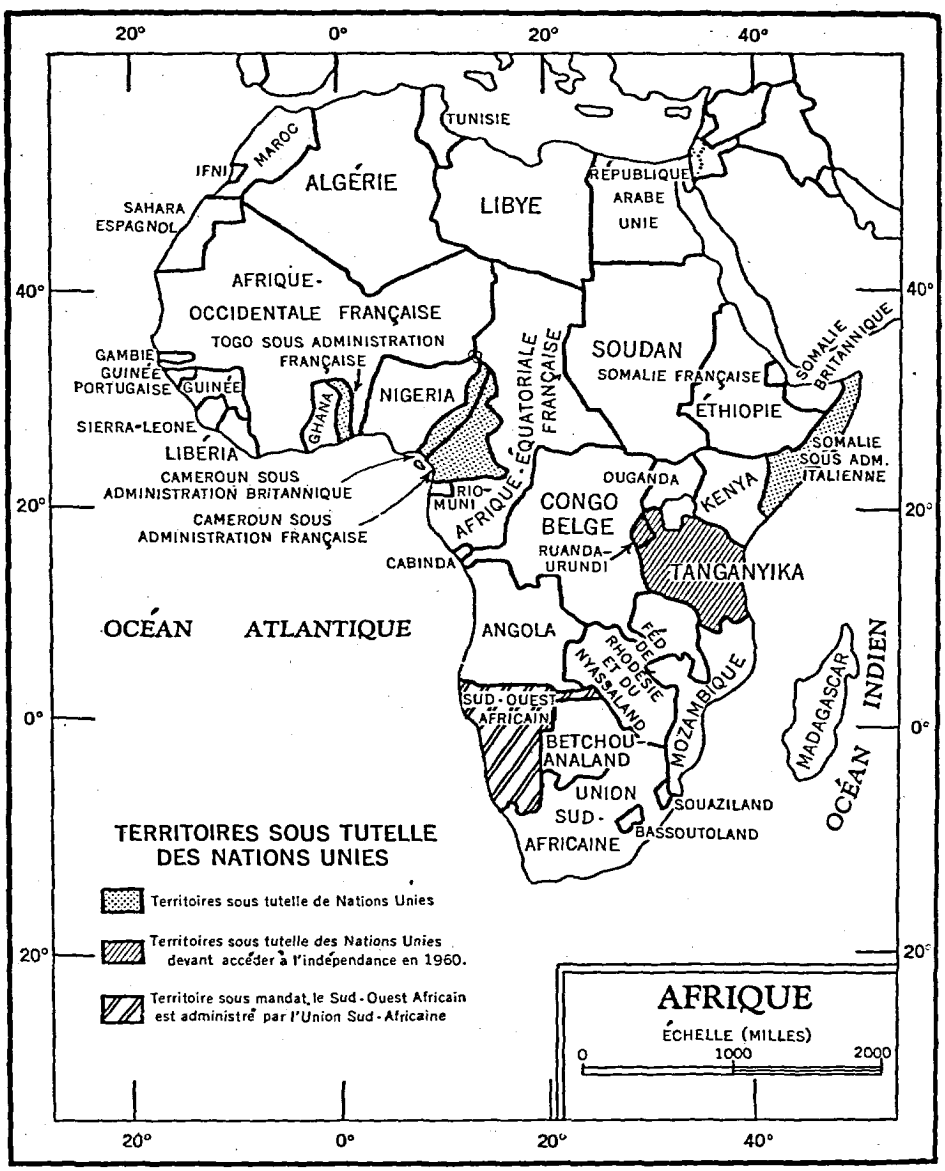

Conformément à la pratique courante, les divers aspects du problème furent d'abord examinés par la Quatrième Commission. Cet organisme a tenu 37 réunions et a entendu les déclarations des représentants des deux États administrants, de hauts fonctionnaires et de divers dirigeants du Cameroun français, ainsi que du Cameroun septentrional et du Cameroun méridional britanniques. La Commission a également écouté les exposés de quelque 30 pétitionnaires, délégués de divers partis ou groupements dans les Camerouns. Soixante délégations (y comprise celle du Canada) ont participé au débat général préalable à la discussion sur les projets de résolution et leurs amendements.